

Administration communale



1, rue Neuve
L-9353 Bettendorf
Pacte Climat
Ma commune s'engage pour le climat

COMMUNE DE BETTENDORF
AVIS AU PUBLIC
en matière d'urbanisme
Projet d'aménagement particulier à Bettendorf

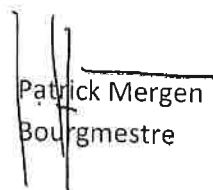
Il est porté à la connaissance du public que le bureau BEST Ingénieurs-Conseils a déposé un projet d'aménagement particulier dénommé « route de Diekirch » à Bettendorf, inscrit au cadastre sous le numéro 410/4958, section A de Bettendorf, pour le compte des consorts FAUST.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, ledit projet d'aménagement particulier est déposé pendant 30 jours à la maison communale de Bettendorf où le public peut en prendre connaissance.

De même, ledit projet d'aménagement particulier est publié sur le site internet de la commune de Bettendorf www.bettendorf.lu.

Dans le délai de trente jours, c'est-à-dire jusqu'au **23 SEP. 2024** inclus, les observations et objections contre ce projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bettendorf, sous peine de forclusion.

Bettendorf, le **24 AOUT 2024**
Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Patrick Mergen
Bourgmestre


Mirelle Schlechter
Secrétaire communale

The official stamp of the Bettendorf Communal Administration, featuring the coat of arms and the text "ADMINISTRATION COMMUNALE BETTENDORF".